Le 19/07/2019

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Fédération Européenne des Ecoles/Federation for EDucation in Europe, je souhaite attirer l’attention de toutes et tous sur la situation alarmante de l’accès à l’éducation au Sahel.

Ces dernières années, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont engagé des efforts significatifs en matière d’éducation. Le Niger par exemple, malgré ses difficultés internes, a ainsi décidé d’allouer 21% de son budget à ce secteur en 2019. Néanmoins, l’investissement mené par les Etats sahéliens pour le développement de l’éducation se trouve actuellement freiné par des problèmes de gouvernance, liés notamment à la prolifération de milices et à l’expansion djihadiste dans la région.

L’affaiblissement de ces Etats et l’influence grandissante des groupes islamistes aux frontières sahéliennes ont des conséquences désastreuses sur les secteurs éducatifs des pays concernés. L’insécurité ambiante a récemment entraîné la fermeture d’environ 2000 écoles au Mali – dont 248 pour la seule région de Mopti –, au Niger, ainsi qu’au Burkina Faso, provoquant la déscolarisation de plusieurs centaines de milliers d’enfants. Parmi eux, la situation des jeunes filles résidant au sein de zones de conflit est très préoccupante, leur taux de déscolarisation étant plus de deux fois supérieur à celui des garçons.

Par ailleurs, les écoles encore ouvertes subissent d’incessantes pressions et intimidations de la part des groupes radicaux sévissant dans la région. Ces groupes tentent d’imposer par tous les moyens, même les plus extrêmes, l’enseignement obligatoire des lois coraniques à l’école. Les rares tentatives de résistance de la part des populations concernées se heurtent à une violence inqualifiable. La Commission des Droits Humains de la FEDE insiste sur le principe fondamental de l’universalité de l’éducation tel que défini à l’article 26 de la Déclaration universelle des droits de l’Homme, et condamne toute sorte d’ingérence idéologique et religieuse dans les établissements scolaires.

Les gouvernements du Mali, du Niger et du Burkina Faso font partie des 51 Etats membres de l’UNESCO ayant adhéré à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Ils se sont ainsi engagés à protéger les élèves et à déployer tous les moyens nécessaires à la poursuite de leur scolarité. Déstabilisés, ces pays ne semblent pas disposer de moyens suffisants pour mener à bien ces missions essentielles, et ne peuvent en l’état atteindre l’objectif 4 des Objectifs de développement durable relatif à l’accès à une éducation de qualité pour tous. En outre, la part allouée à l’éducation dans l’aide publique au développement ne cesse de diminuer. Les fonds consacrés à l’éducation représentent aujourd’hui, selon les chiffres communiqués par l’Unesco et la Commission européenne, moins de 3% de l’aide humanitaire globale.

Les réunions des 4 et 5 juillet 2019 entre les ministres de la Coopération du G7 et les membres du G5 Sahel à Paris ont envoyé un premier signal positif aux acteurs de la région. Ces rencontres ont permis le lancement d’un nouveau partenariat entre les deux organisations, et la définition d’un nouveau cap. La stratégie de sortie de crise, qui repose sur le diptyque sécurité-développement, a été recentrée sur l’éducation et l’emploi des jeunes, notamment des filles. La France, qui a rappelé votre intermédiaire que l’éducation constituait un « droit humain fondamental », s’est engagée à mobiliser plus de financements, alors que l’Organisation des Nations Unies estime à 42 milliards de dollars par an la somme nécessaire pour atteindre les ODD, soit 5 milliards de plus qu’à l’heure actuelle.

La Fédération Européenne des Ecoles est convaincue que l’accès à l’éducation pour tous constitue non seulement un droit fondamental mais aussi une condition indispensable à la pacification du Sahel. L’expansion djihadiste et ses dérives violentes se nourrissent en outre de la déscolarisation et du sentiment de désœuvrement des populations locales. Nous attendons de la communauté internationale une réaction forte, à la mesure de l’enjeu crucial de l’accès à l’éducation au Sahel.



Farhang GHASSEMI

Président de la Commission des Droits Humains de la FEDE